

RFC 3849 : IPv6 Address Prefix Reserved for Documentation

Stéphane Bortzmeyer
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 21 Octobre 2007

Date de publication du RFC : Juillet 2004

<http://www.bortzmeyer.org/3849.html>

Ce RFC normalise un préfixe IPv6 à seule fin de permettre aux auteurs de documentations de ne pas tomber sur des adresses réellement utilisées.

Traditionnellement, les auteurs de documentation qui avaient besoin de mettre des adresses IP dans les exemples les choisissaient un peu au hasard. Ce faisant, ils tombaient parfois sur des adresses utilisées dans le monde réel et, si le lecteur de la documentation était inattentif et tapait littéralement les adresses qu'il venait de lire, des problèmes pouvaient survenir. Dans l'inimitable style juridique états-unien, on a même vu des documentations IP, comme celles de Cisco, commencer par de longs textes expliquant que ces adresses IP ne sont là qu'à titre d'exemple et que le fournisseur décline toute responsabilité si ces adresses se révèlent être utilisées pour de bon, etc, etc.

Dans le monde IPv4, un compromis parfois utilisé était l'utilisation d'adresses privées (RFC 1918¹). Cela n'était pas complètement satisfaisant, puisque ces adresses étaient parfois réellement utilisées sur le réseau local. D'où l'importance d'adresses réservées à la documentation.

Pour IPv4, ces adresses sont décrites dans le RFC 5737, la plus connue étant 192.0.2.0/24. Pour IPv6, notre RFC annonce que 2001:db8::/32 a été réservé et que les adresses de ce bloc doivent donc désormais être les seules utilisées pour la documentation. C'est ce que je fais dans ce blog, par exemple pour les articles sur les RFC 5234 ou RFC 5006.

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <http://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <http://www.ietf.org/rfc/rfc1918.txt>